

RAPPORTEUR : Olivier MAJEWICZ - Président

TITRE : Dispositif Certificats d'Economie d'Energie (CEE) - Ouverture d'un compte EMMY

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 13 octobre 2017, le comité syndical a validé le portage et la collecte des CEE pour l'ensemble des collectivités du Pays du Calaisis.

Pour rappel le SyMPaC, labellisé TEPCV depuis le 24 février 2016, bénéficie en complément du dispositif CEE.

Or dans l'optique de déposer et collecter ces certificats il est nécessaire d'ouvrir un compte nommé "EMMY".

Cette démarche administrative nécessite la signature d'un contrat de service avec le registre national des certificats d'énergie.

Cette procédure engendre des frais d'ouverture s'élevant à 127,20 € TTC.

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider la création de ce compte EMMY ;
- engager la dépense de 127,20 € TTC ;
- autoriser le Président à signer toute pièce ou documents afférents à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,


SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DU
CALAISIS
SYMPAC
Olivier MAJEWICZ

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 9 janvier 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 8 janvier 2018

Le Président du SYMPAC,


Olivier MAJEWICZ



COMITE SYNDICAL DU 22 DECEMBRE 2017

Le vingt-deux décembre de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le douze décembre 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, MM. Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, Ludovic LOQUET, Jean-Luc MAROT, Antoine PERALDI, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Nadine DENIELE (pouvoir Mme HEUX), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mme DUCLOY), Gérard GREMAT, Dominique LEGRAND, René LOTTE, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER (pouvoir Mr MELCHIOR), MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Julien RENAULT (pouvoir Mr MAJEWICZ), Patrick WAY (pouvoir Mr PIQUET) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. François LE GALL, Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

MM. Guy ALLEMAND, Pierre-Henri DUMONT (**Grand Calais Terres & Mers**) ;
Mme Béatrice BOULANGER (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;
M. Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).